

LISTE DES FRAIS – 2026-2027

PEINTURE EN BÂTIMENT DEP 5336 – 900 heures

<u>À payer au Centre</u>	<u>18 ans -*</u>	<u>18 ans +*</u>
Carte d'identité (Notez que des frais de 5\$ seront exigés pour le remplacement de la carte d'identité)	0,00 \$	0,00 \$
Matériel didactique - Dépôt pour prêt d'outils, de manuels de références - Dépôt pour prêt de puce électronique - Cours Santé sécurité générale sur les chantiers de construction - Cahier d'exercice CEMEQ – Organismes de l'industrie de la construction - Cahier d'exercices maison <i>Agencement & reproduction de couleurs (C7)</i> - Reprographie Équipement de protection individuel - Casque de sécurité	0,00 \$ 0,00 \$ 50,00 \$ 12,52 \$ 10,72 \$ 15,00 \$	320,00 \$ 12,00 \$ 50,00 \$ 12,52 \$ 10,72 \$ 15,00 \$
Frais à acquitter à la date spécifiée sur la lettre de confirmation d'admission	88,24 \$	433,32 \$
Les modes de paiement privilégiés sont : Débit, Visa et MasterCard. Pour les élèves de moins de 18 ans : tout matériel non remis ou endommagé sera facturé.		
Matériel obligatoire à se procurer au magasin de son choix		
Fournitures scolaires - Papiers, crayons, un cartable à anneaux 3", séparateurs intercalaires (2 paquets de 8 onglets) 2 cadenas Équipement de protection individuel - Lunettes de sécurité avec verres clairs (homologuées CSA)** - Bottes de sécurité (homologuées CSA) - Chandail et pantalon de peintre (blanc) Attendre les consignes des enseignants avant l'achat des items suivants : - Demi-masque à cartouche de vapeur organique et gaz acide homologué NIOSH (avec filtres anti-poussière) - Gants de travail et gants pour nettoyage - Paire de gants pour décapage - Bouchons d'oreilles en mousse		

Modalité de remboursement

- Si la formation est **annulée** par le Centre, tous les frais sont remboursés.
- Si l'élève se **désiste** et désire recevoir un remboursement, il doit en faire la demande par écrit au moins trois (3) jours avant le début de la formation. Tous les frais seront remboursés.
- Si l'élève **abandonne** en cours de formation, les dépôts pour prêts d'outils, manuels de référence et puce électronique seront remboursés si tout le matériel est remis en bon état.

*L'utilisateur qui a atteint l'âge de 18 ans avant le 1^{er} juillet précédant son admission est considéré comme ayant 18 ans et plus.

**Une paire sera fournie aux 18 ans et moins en début d'année.